

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 février 2025

PJL SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE - (N° 992)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 6

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 3

À l’alinéa 3, substituer aux mots :

« décret du »

le mot :

« le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.